

Informations pratiques



DÉPART DU MONT SAINT-MICHEL

Rendez-vous devant l'entrée des fanils, porche à gauche de l'entrée principale.

Prévoir environ 25 minutes du parking des voitures pour rejoindre l'entrée des fanils.



ÉQUIPEMENT

D'avril à octobre: pieds nus et en short.

De novembre à Mars: chaussons-chaussettes néoprènes. **Sur réservation, possibilité de prêt de chaussons.**

Pour toutes les sorties, prévoyez des vêtements chauds, un ciré, un sac à dos pour y mettre vos chaussures, une bouteille d'eau, un pique-nique si besoin et une serviette pour vous sécher les pieds. Pensez également à vous protéger du soleil (crème, couvre-chef, lunettes de soleil...).

- Les chiens ne sont pas acceptés dans les navettes du Mont Saint-Michel ainsi que dans nos formules avec retour en bus.
- Pour la visite de l'Abbaye du Mont Saint-Michel, nous pouvons vous proposer des billets d'entrée à tarif réduit (sur demande).
- Tous les guides de « Chemins de la Baie du Mont Saint-Michel » sont titulaires de l'attestation de compétences « Guide de la Baie » délivrée par les services de l'État ou ont déposé leur dossier de demande en Sous-Préfecture. Elle apporte au public qui effectue une traversée de la baie des garanties sur l'expérience et les compétences du guide.



Conditions générales de vente

Groupe de moins de 25 personnes ET formule guide commun

Tarifs : Nos tarifs s'entendent TTC.

Produits composés : Notre établissement est immatriculé au **Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours** (Article R.211-21 du code du tourisme) sous le numéro : **IM050100007**. La garantie financière est assurée par : **APS, 15 rue Carnot, 75017 PARIS.**

Assurance : Cabinet J.L. Paulmier, Route de Granville, 50800 VILLEDIEU

Nos tarifs incluent le coût de l'assurance responsabilité civile professionnelle. Notre responsabilité ne saurait être engagée pendant les temps de repos ou pour non-respect des consignes du guide.

Arrhes : Le cas échéant, un versement d'arrhes sera demandé soit 25% du montant TTC de la prestation.

Retard : Tout retard d'un client reste de sa responsabilité, aucune modification des horaires ne pourra être envisagée. Si un quelconque retard rend impossible la réalisation de la prestation, la sortie sera annulée aux frais du client (facturation intégrale de la prestation réservée).

Annulation par Chemins de la Baie : La SARL « Chemins de la Baie du Mont Saint-Michel » se réserve le droit de modifier ou d'annuler certaines sorties si elle juge insuffisantes les conditions de sécurité dans la baie ou pour cause de météo défavorable (orage, brouillard...). Dans le cas d'une annulation pour cause de force majeure, les arrhes sont intégralement restituées sans que cela ouvre droit à des dommages. La SARL « Chemins de la Baie du Mont Saint-Michel » elle seule a compétence à estimer les risques liés à son activité.

Annulation par le client : Le remboursement des arrhes et la facturation seront effectués selon les modalités suivantes : l'effectif considéré sera celui figurant sur la proposition de programme acceptée par le client.

Date d'annulation	Conditions de remboursement
+ de 14 jours avant la date prévue de la sortie :	Remboursement intégral des arrhes.
A 14 jours ou moins avant la date prévue de la sortie :	Les arrhes seront encaissées et donneront lieu à un avoir d'une durée de validité d'un an et d'un montant équivalent.
En cas de non-présentation aux heures et lieu de rendez-vous :	Les arrhes seront encaissées sans donner lieu à un avoir.

Concernant les groupes d'au moins 25 personnes et les séjours, les conditions générales de vente seront communiquées avec le devis.

LITIGES : POUR TOUTE CONTESTATION RELATIVE AUX VENTES DE LA SOCIETE « Chemins de la Baie du Mt St-Michel » ET A L'APPLICATION ET L'INTERPRETATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE, SEUL SERA COMPETENT LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE COUTANCES.